

M. Towers: Je félicite le ministre pour la dernière partie de son discours, mais je m'élève contre la première partie où elle a qualifié les débats à la Chambre de stériles. La seule cause de l'inefficacité des délibérations est le refus du gouvernement d'agir conformément aux conseils qui lui sont offerts au cours des débats.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), un homme très bien par ailleurs, a déclaré le 28 février que les réalisations de la première session de la législature ont dépassé ce qu'on ferait normalement en cinq ou six ans. Je rétorque en exprimant ma déception que la dernière session ait produit si peu, parce que le gouvernement n'a pas donné de direction et a mal géré. Si le Parlement a si bien rempli sa tâche en 1973 qu'il a accompli plus de travail qu'en cinq ou six ans, il n'est pas surprenant que le Canada passe actuellement par de telles difficultés et de tels ennuis. N'oublions pas que 60 p. 100 de l'inflation actuelle de plus de 9 p. 100 a été provoquée par le gouvernement, autrement dit plus de la moitié, et tout le baratin et la réclame des députés ministériels pour tenter de dire le contraire n'aboutiront à rien.

● (1650)

Les Canadiens s'attendent naturellement à une administration efficace, mais leurs espoirs se dissipent rapidement, surtout lorsque les frais du gouvernement continuent de se multiplier sans que celui-ci songe à réduire les dépenses ni à tenir compte des sacrifices que nombre de contribuables doivent s'imposer pour satisfaire aux exigences du fisc. Que le premier ministre (M. Trudeau) n'oublie pas que c'est la politique fiscale du gouvernement qui a divisé et anéanti les 12 tribus d'Israël et détruit des empires depuis lors.

Permettez-moi de vous citer quelques exemples de l'absence de planification et de la mauvaise administration qui ont marqué la première session de la 29^e législature. Lors de la présentation à la Chambre du bill C-129 sur l'assurance-récolte, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) voulait qu'on l'adopte sans débat. Selon toute apparence, il n'a aucune idée des exigences d'un programme convenable d'assurance-récolte. Il serait plus raisonnable et plus équitable de confier ce genre de mesure législative à des gens qui savent ce qu'il faut pour assurer le régime de protection voulu aux agriculteurs. Même le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a parcouru le pays en blâmant les membres de l'opposition officielle de mettre en doute la valeur du bill et en laissant entendre que nous en retardions l'adoption du fait que nous demandions au ministre d'examiner les propositions raisonnables et salutaires que nous avions présentées. Il n'a évidemment jamais eu l'intention de recourir à aucune de nos suggestions, bien qu'il sût qu'elles auraient été avantageuses pour les producteurs canadiens.

Le bill a été adopté dans sa forme initiale ce qui fait que les producteurs de l'Ontario n'ont bénéficié d'aucune protection supplémentaire pour leurs récoltes et que ceux des autres provinces y gagnent très peu. Le bill C-129 ne donne certainement pas beaucoup de raisons au ministre d'être fier de son coup, même s'il est censé améliorer la production et protéger l'industrie agricole. Il faut espérer que la mesure législative qui doit être présentée au cours de la présente session aura une portée plus étendue et répondra davantage aux besoins.

En plus des faiblesses du bill C-129, le gouvernement n'a pas su doter le pays de politiques convenables dans le domaine de l'énergie, de l'agriculture, de l'expansion de l'industrie et du secteur de la fabrication, d'un programme

L'Adresse—M. Towers

d'assurance-chômage efficace, n'a pas su régler convenablement les problèmes de transport et de nombreuses autres questions. Si le député de Winnipeg-Nord-Centre croit que les mesures législatives présentées à la dernière session sont celles d'un bon gouvernement, il ne sait pas ce qu'on attend d'un gouvernement ou d'un Parlement, et ses sentiments sont très différents des miens.

Le gouvernement est probablement la plus grosse entreprise au Canada aujourd'hui. Si les autres entreprises étaient administrées comme l'est le gouvernement actuel, elles ne feraient pas long feu, c'est bien certain. Je suis d'accord avec le député du gouvernement qui a dit qu'il ne se porterait pas candidat à l'occasion de la prochaine campagne parce que, dit-il, «Je crois toujours que personne, y compris le gouvernement, ne devrait dépenser plus qu'il ne reçoit». Il a dit que ses vues ne concordent pas avec celles des temps modernes. Toutefois, comme lui, je préférerais être traité de vieux jeu qu'être désintéressé, arrogant et inconscient des problèmes et des désirs des gens que je représente, et des Canadiens en général.

À la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, les représentants du gouvernement fédéral n'avaient rien à offrir. Tous les premiers ministres de l'Ouest connaissaient les besoins et les désirs de leurs provinces mais, encore une fois, le gouvernement actuel n'a pas su présenter de propositions ou d'idées susceptibles de répondre à leurs demandes. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a réussi par la suite à opposer son gouvernement à l'Alberta sur la question de l'énergie par sa conduite et son attitude irréflective. Si le premier ministre s'était le moins du monde préoccupé des intérêts des provinces et de leur désir de conserver leurs ressources naturelles, il aurait retiré à ce ministre son portefeuille.

Pendant la Conférence nationale sur l'énergie, les provinces maritimes ont été à juste titre troublées par l'écart entre le prix de l'énergie chez elles et dans la région industrielle centrale du Canada. Les provinces productrices s'inquiétaient de ne pas recevoir la valeur de leurs ressources naturelles. Le premier ministre trouve-t-il juste que l'on prenne à une province une ressource naturelle, et je pense surtout au pétrole, et que, avant qu'elle soit utilisée, les gouvernements provinciaux et fédéral prélèvent une taxe? Il me semble raisonnable que les régions productrices reçoivent le maximum pour leur production et que le gouvernement fédéral cherche des recettes ailleurs.

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé a promis de présenter des lois qui fixeraient pour les grains de provende, un prix de vente équitable dans tout le Canada et uniformiseraient en même temps les tarifs de transport. Il a présenté une politique sur les céréales, mais il n'a pas proposé de règlements tendant à résoudre la question des tarifs de transport. Les producteurs de viande rouge de l'Ouest sont donc fortement désavantagés d'ici la prochaine campagne. Les grains sont transportés vers l'Ouest au tarif de Nid-du-Corbeau, il y a en plus les subventions pour le transport des produits fourragers; la viande de l'Ouest est transportée vers l'Est au tarif intérieur régulier; le producteur de l'Ouest perd donc environ \$5 par porc par rapport à son homologue de l'Est. La production annuelle des Prairies étant de 4 millions de porcs, cela signifie un écart de 20 millions de dollars pour les provinces de l'Ouest.